

AVENANT À LA CHARTE D'OLÉRON VTT

Déroulement des inscriptions aux cours

- Les séances du samedi seront partagées en deux groupes, un de 9h30 à 11h et le deuxième de 11h à 12h30.
- Chaque parent devra au préalable inscrire son enfant par mail à l'une des 2 séances à oleronvtt@gmail.com.
- Si l'une des séances est complète, les élèves seront inscrits d'office à la séance libre.
- L'enfant doit être inscrit avant le mercredi 18h pour le samedi suivant.
- Un enfant ne peut venir au cours sans avoir été inscrit au préalable.

Précautions

- Si votre enfant présente des douleurs dans la poitrine, de la fièvre, de la toux ou autre symptôme lié au COVID 19, vous devez le garder chez vous et l'accès au cours ne se fera que 15 jours après la disparition des symptômes et selon avis médical.
- Les enfants doivent avoir un foulard de VTT, qu'ils mettront devant la bouche et le nez dès leur arrivée au stade.
- Les poignées de mains et les bises sont proscrites.
- Ne pas échanger son matériel, ni les gourdes.
- Les distances entre les enfants doivent être respectées aussi bien avant, pendant et après la discipline.
- Le club house sera fermé, ainsi que les vestiaires sauf cas exceptionnel.

Nettoyage

- Les enfants devront se laver les mains avant et après la pratique du vtt (Yannick aura la solution hydro alcoolique)
- Les vélos, vêtements, casques et gants doivent être lavés avant et après la pratique du VTT.
- Les enfants doivent se doucher avant la pratique sportive et en rentrant à leur domicile.

Je soussigné(e) M. ou Mme
déclare avoir pris connaissance des dispositions mises en place par Oléron VTT, ainsi que mon
enfant
et m'engage à respecter ce dispositif, pour mon enfant.

Signature des parents

Signature de l'élève